



158

agents en situation  
de handicap  
en 2022

Taux d'emploi direct = **7,7%**  
(supérieur au seuil légal de 6%)

70%  
♀

30% ♂

82%  
fonctionnaires

18% contractuels

+32%  
par rapport  
à 2021

+ de  
**35 000 €**

investis en 2022  
pour garantir  
le maintien dans l'emploi  
des agents de l'ASP  
en situation de handicap

25%  
financés par l'ASP

75%  
financés par le FIPHFP\*

## Des interlocuteurs à l'écoute

- 2 référents handicap nationaux
- 24 correspondants handicap locaux
- 2 assistantes sociales

## Convention de partenariat

signée avec le FIPHFP  
jusqu'à fin 2023

## 3 priorités d'action

- 1 **Sensibiliser** et former les agents de l'ASP
- 2 **Favoriser** le maintien dans l'emploi
- 3 **Recruter** des travailleurs en situation de handicap

\* Fonds pour l'insertion  
des personnes handicapées  
dans la fonction publique

